

Correction de l'entraînement à la question de corpus.

Texte A : Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Préface, 1832.

Texte B, Victor Hugo, *Claude Gueux*, 1834.

Victor Hugo s'est fermement engagé contre la peine de mort et l'a combattue par des moyens variés. Il emploie ainsi des stratégies différentes dans la préface du *Dernier Jour d'un condamné*, roman publié en 1832, et dans sa nouvelle inspirée de faits réels, *Claude Gueux* (1834), avec des avantages et des limites propres à chacune d'entre elles.

En effet, les genres de ces textes et leur type d'argumentation diffèrent. La préface du *Dernier Jour d'un condamné* met en place une argumentation directe, **car** l'auteur réfute directement la thèse qu'il combat et exprime explicitement la sienne : « pas de bourreau où le geôlier suffit » (1.7). Il cherche à convaincre le lecteur, en structurant son argumentation à l'aide de connecteurs logiques et en répondant à chaque argument de ses adversaires par un contre-argument. A la ligne 1, « d'abord » introduit le premier argument en faveur de la peine de mort, justifié par le connecteur logique de cause « parce qu[e] » (1.2). L'extrait de *Claude Gueux* est issu d'une nouvelle où l'argumentation est indirecte, **puisque** l'on déduit l'opinion de Victor Hugo à la lecture du récit, sans que sa thèse soit ouvertement formulée.

Les registres de ces deux extraits sont **également** différents. Le premier est polémique **car** l'auteur prend à partie le lecteur, en employant la deuxième personne du pluriel, **comme** à la ligne 4 : « Si vous ne croyez pas à la solidité des barreaux de fer, comment osez-vous avoir des ménageries ? » Il s'agit **par ailleurs** d'une question rhétorique visant à ridiculiser les défenseurs de la peine de mort. *Claude Gueux* relève en revanche du registre pathétique, **puisque** le narrateur cherche à émouvoir le lecteur sur le sort du personnage éponyme, dont on a un portrait pitoyable et qui semble inoffensif. **En effet**, il est « pâle » (1.2), généreux lorsqu'il donne de l'argent en précisant « avec douceur » (1.11) que c'est « pour les pauvres » (1.12).

Les stratégies argumentatives de ces deux extraits ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. L'efficacité de l'argumentation directe et du registre polémique repose sur la forte implication de l'auteur et la clarté de son message, ce qui incite le lecteur à remettre en question ses préjugés. **Cependant**, la véhémence du ton empêche la connivence entre Victor Hugo et son lecteur, qui peut se sentir attaqué ou, choqué par sa violence, renoncer à changer d'avis. **De son côté**, l'argumentation indirecte est plus subtile et fait appel aux sentiments du destinataire, qui se sentira révolté par le sort inhumain réservé à un être humain par la société violente des « bourgades à demi sauvages où, quand la société tue un homme, elle s'en vante » (1.6). **Mais** il est possible que le lecteur ne perçoive pas l'objectif de l'auteur, **d'autant plus que, contrairement** à la préface, *Claude Gueux* ne propose pas de raisonnement logique, ce qui peut nuire à l'efficacité de sa stratégie.

La portée de ces deux extraits est donc différente, et touche des publics variés. C'est peut-être pour cela que Victor Hugo a employé des formes littéraires diverses pour soutenir son combat contre la peine de mort.